

## Choix Urgent/L1 ICL

Par **lydia345**, le **25/06/2014** à **00:41**

Bonjour à tous,

Mon cas est assez particulier et assez complexe. Je dois répondre dans 2 jours maximum. J'ai été admise à l'IESEG (école de commerce postbac) et également à la catho de Lille en droit multilingue international/ européen sur le campus de Paris. J'hésite énormément.

Mon rêve : pouvoir faire du droit et du commerce. Je suis une indécise née.  
Mon but : avocate d'affaire

J'ai plusieurs questions:

Tout d'abord, est ce qu'il est possible après cette licence "multilingue" de faire un master en école de commerce via les admissions parallèles ?

Peut-on se réorienter vers une filière de droit plus "classique" type droit-culture juridique à la catho si on accroche pas ? Ou un master "droit des affaire" dans une université publique parisienne ?

Est ce que cette licence nécessite réellement un très bon niveau de langue ? Je suis pas si forte en anglais et j'ai peur de pas pouvoir suivre le rythme.

Merci d'avance, vos réponses, quelles qu'elles soient m'apporteront lumière dans ce monde où cette licence européenne semble inexistante sur les réseaux sociaux, forums, etc...